

## L'ÉPOQUE

# Des futurs agriculteurs en « couveuse » pour valider leur projet d'installation

Pour compenser les nombreux départs en retraite, l'agriculture doit pouvoir compter sur de nouveaux exploitants non issus du monde agricole. Pour cela, des structures les aident à tester leur projet et leur motivation en conditions réelles.

Par Catherine Rollot

Publié hier à 19h15 • Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



A la Ferme des Millets, dans la Loire, membre du Réseau des espaces-tests agricoles (Reneta). VÉRONIQUE POPINET / HANS LUCAS

Ces bébés-là ont les pouces verts mais plus l'âge de la couveuse. Pourtant, ils y passent en moyenne deux ans. Le temps de se frotter à la réalité du terrain avant de se lancer ou pas dans le grand champ. A 43 ans, Frédéric Roger est l'un de ces « couvés » agricoles, des cultivateurs qui testent en conditions réelles leur projet d'exploitation sans risques financiers. Il y a deux ans, le quadragénaire, ancien cadre dans le secteur de l'animation jeunesse, a intégré le domaine de Viviers à Clapiers, aux portes de Montpellier, un « espace-test agricole » parmi les cinquante-cinq répartis un peu partout en France et la quinzaine en projet.

Le principe de ces incubateurs aux champs, mis en place par des acteurs publics ou privés (collectivités, établissements d'enseignement agricole, coopératives d'activités, associations...) ? Proposer des terres, du matériel, un accompagnement entrepreneurial et technique et un accès facilité à des réseaux de commercialisation à des personnes non issues du milieu agricole ou en reconversion professionnelle.

**« Hors cadres familiaux »**

Aux côtés de huit autres apprentis agriculteurs, Frédéric Roger dispose, sur le domaine de Viviers, d'une parcelle d'un hectare équipée (irrigation et serres), sur laquelle il a choisi de cultiver légumes et petits fruits bio. D'autres se sont lancés dans l'élevage, l'apiculture ou la culture de plantes aromatiques. Le terrain, qui appartient à l'agglomération de Montpellier, est exploité par une coopérative d'activités, Terracoopa, qui héberge des porteurs de projets agricoles. En échange d'une cotisation annuelle de 1 500 euros, les futurs paysans travaillent en toute autonomie chacun sur leur parcelle, et peuvent cumuler leurs indemnités chômage, par exemple, avec les premiers bénéfices de leur activité.

### **Lire aussi | [L'Atelier paysan redonne la clé des champs aux agriculteurs](#)**

En France, plus d'un agriculteur sur trois qui se lance n'a pas grandi dans une ferme ou ne reprend pas l'exploitation familiale – des « hors cadres familiaux », comme on les appelle dans le jargon de la statistique agricole –, d'où l'importance d'accompagner ces néo-paysans. La plupart des dispositifs d'aide à l'installation, notamment la « dotation jeune agriculteur », se limitent à une aide financière et exigent des critères d'âge, d'expérience, de taille d'exploitation... peu adaptés à ces nouveaux profils.

### **« De l'idée romantique de vivre du travail de la terre à l'exercice réel du métier et à ses impacts, en termes de revenus, de vie de famille, il y a parfois un gouffre » – Jean-Baptiste Cavalier, animateur du réseau Reneta**

Pourtant, « *de l'idée romantique de vivre du travail de la terre à l'exercice réel du métier et à ses impacts, en termes de revenus, de vie de famille, il y a parfois un gouffre*, explique Jean-Baptiste Cavalier, animateur du Réseau national des espaces-tests agricoles (Reneta). *Même avec des compétences professionnelles [avant d'intégrer un espace-test, une formation agricole de base est souvent exigée], beaucoup n'imaginent pas la complexité des cultures ou de l'élevage, la lourdeur de la charge de travail, la difficulté d'accès au foncier* ».

Trois mois de formation, une expérience d'un an comme ouvrier agricole sur différentes exploitations, « *une canicule et trois épisodes neigeux* », et déjà deux années en test ont conforté Frédéric Roger : son rêve de maraîchage n'était pas une toquade. « *C'est une nouvelle jeunesse professionnelle* », s'enthousiasme celui qui, arrivé avec « *des idéaux de jardinier amateur* », a appris à s'adapter aux exigences de la culture grandeur réelle. « *Dans mon potager familial, j'utilisais du fumier de cheval et de la paille à foison ; sur un hectare, ce n'est pas la même histoire. Je suis passé aux sacs de fertilisants et aux toiles tissées compostables et biodégradables, compatibles avec l'agriculture bio.* » Même chose pour la commercialisation de ses premières récoltes. « *La vente directe et mes deux marchés par semaine me prenaient trop de temps, je vends maintenant via une coopérative.* » Frédéric, dont la compagne ne travaille pas dans l'agriculture, commence à dégager un smic de la vente de sa production. Une jolie récompense pour une aventure agricole qui répond aussi à une envie de changer de vie.

### **Jalons vers l'autonomie**

A 200 kilomètres de là, à Gaillac (Tarn), Solène Chartier et Romain Billaut ont « *quitté un métier de fou pour un autre tout aussi fou* ». Après des études en école hôtelière et une carrière professionnelle réussie entre Londres et Marseille, le couple de trentenaires a laissé palaces, cuisine et management d'équipe pour se lancer dans le maraîchage pour elle, et la production céréalière avec transformation pour lui. Le tout en filière bio. Installé sur des terres mises à disposition par la communauté d'agglomération, le couple est accompagné par l'association L'Essor maraîcher, mais aussi par une multitude d'autres acteurs qui travaillent ensemble pour les aider à devenir de solides pousses d'agriculteurs. Le choix des outils, la conduite d'un tracteur, tout comme l'épisode de grêle qui a dévasté la première récolte de Solène, sont autant de jalons vers l'autonomie. « *Quand on posait une*

*question à nos formateurs agricoles, ils nous répondaient souvent "ça dépend", et ça nous agaçait un peu, témoigne à l'unisson le jeune couple. Aujourd'hui, on comprend pourquoi. En agriculture, il y a un ressenti, un savoir-faire, des compétences qu'aucune formation ne peut vraiment dispenser. C'est en conditions réelles qu'on apprend. »*

**Lire aussi | [Allô, allô, Monsieur l'agriculteur : quand les paysans communiquent en ligne](#)**

Dans un ou deux ans, les nouveaux cultivateurs prendront leur envol. Frédéric Roger est en discussion pour continuer son activité au sein de la coopérative Terracoopa, non plus en tant que « couvé » mais en tant qu'agriculteur associé. Solène et Romain, eux, ont déjà acheté une exploitation agricole à Cahuzac-sur-Vère, à une dizaine de kilomètres de Gaillac. D'ici l'été 2022, ils espèrent lancer leur production sur leurs terres. Tous les testeurs n'ont pas le même destin agricole. Certains jettent la fourche en cours de route ou à l'issue de la période d'essai. « *Depuis la création des espaces en 2007, environ 1 000 aspirants paysans sont passés en test, comptabilise Jean-Baptiste Cavalier, du réseau Reneta. Plus des deux tiers s'installent à leur compte, 10 % deviennent salariés agricoles et 20 % abandonnent.* » Avec, néanmoins, la satisfaction d'avoir expérimenté ce droit à l'erreur.

## **Des profils difficiles à cerner**

La France compte en 2019 environ 400 000 agriculteurs exploitants et en perd en moyenne entre 1,5 % et 2 % par an. Ils ne représentent plus que 1,5 % de l'emploi total du pays, une proportion divisée par plus de quatre en quarante ans. Dans le même temps, le nombre d'ouvriers agricoles a lui aussi baissé, mais dans une moindre mesure : de 310 000 en 1982 à 250 000 en 2019. 73 % des agriculteurs exploitants sont des hommes, et plus de la moitié (55 %) est âgée de 50 ans ou plus.

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'installations oscille entre 13 000 et 15 000 par an (13 406 en 2019). On estime qu'un tiers de ces nouveaux agriculteurs n'ont aucun ancrage familial direct dans le secteur. Dans le jargon juridico-administratif, ils sont désignés comme « hors cadres familiaux » (HCF), mais, dans cette catégorie, on peut trouver des personnes venues du milieu agricole qui ont, par exemple, repris la ferme d'un voisin, et des « non issues du milieu agricole », ou NIMA. Pour le sociologue des mondes agricoles François Purseigle, « *il est quasiment impossible, compte tenu de l'appareil statistique actuel qui ne distingue pas assez finement les différents profils, d'avoir le chiffre exact des « vrais » néo-paysans* ». Seule certitude : les nouveaux entrants sont loin de compenser les départs en retraite. D'ici à 2026, près d'un agriculteur sur deux en France aura l'âge de se retirer.

**Catherine Rollot**